

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025



Ne pas jeter sur la voie publique.

Fédération des Acteurs de l'Urgence Sociale de la Charente

Tél : 05 45 93 62 90

Courriel : secretariat@afus16.fr

Web : afus16.fr

SOMMAIRE

ORGANISATION DE L'AFUS 16 3

1. SIAO URGENCE 4

1.1 Plateforme d'écoute 115 4

1.2 Numéro vert pour les victimes de violences conjugales 7

2. SIAO INSERTION 9

3. HÉBERGEMENTS D'URGENCE 10

3.1 Haltes de nuit - personnes isolées 10

3.2 Hébergement d'urgence à l'hôtel 10

3.3 Hébergement d'urgence pour familles 11

4. DISPOSITIF HUDA 12

5. LHSS-MOBILITS-LIAISON 13

ORGANISATION DE L'AFUS 16



SIAO - SERVICE INTÉGRÉ D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION

URGENCE



Numéro vert
pour les victimes
des violences
conjugales

115

**Plateforme
d'écoute 115**

INSERTION



Guichet unique
de l'hébergement
et du logement
accompagné

OBSERVATOIRE



**Coordination
de parcours**



HÉBERGEMENT D'URGENCE

FAMILLE

Hôtel

Appartements
d'urgence

INTERVAL

PERSONNES ISOLÉES

Hôtel

Haltes de nuit

DEMANDEURS D'ASILE (HUDA)

Appartements
d'urgence



LHSS - LITS HALTE SOINS SANTÉ

MOBILITS

UNITÉ FIXE

LIAISON

1. SIAO URGENCE

SERVICE INTÉGRÉ D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION

1.1 Plateforme d'écoute 115



58 214 appels en 2025

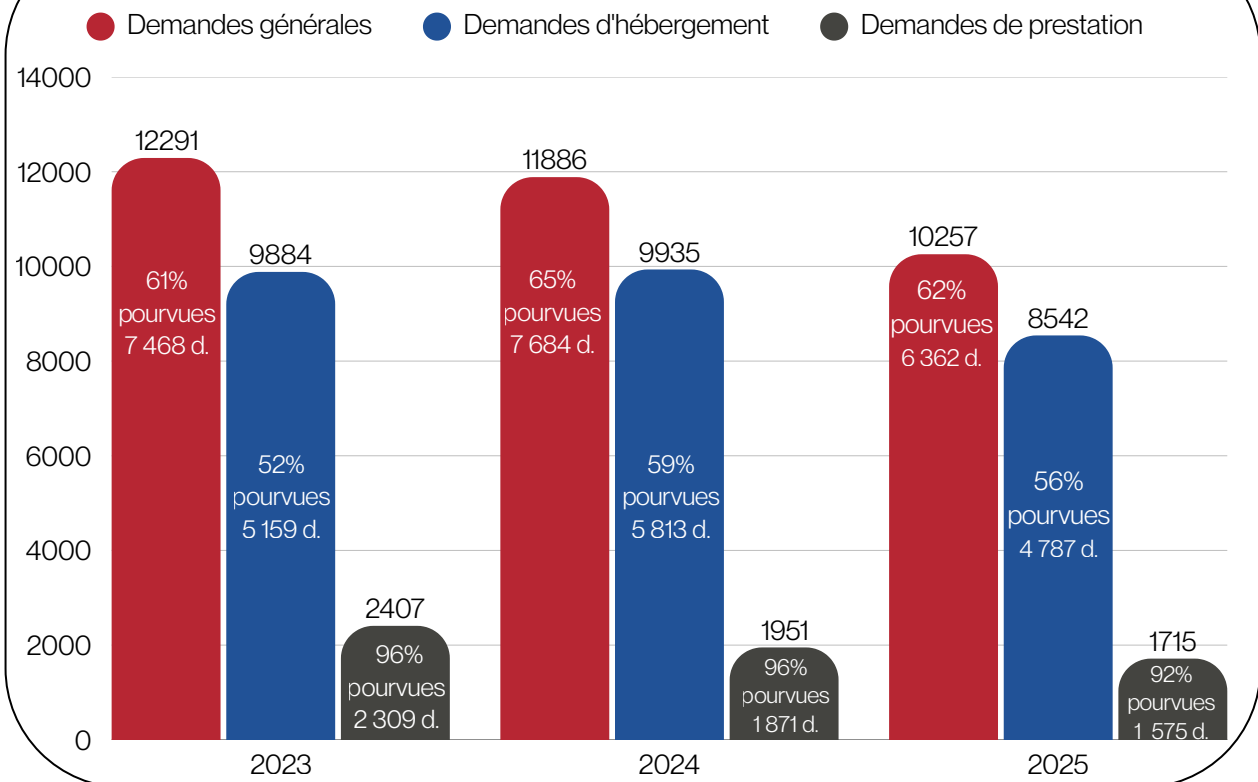
soit en moyenne 159 appels/jour

Chaque jour de l'année 2025, le 115 a reçu en moyenne **159 appels**. Le nombre de sollicitations reste plutôt stable au début de l'année mais connaît une forte augmentation dès le mois de septembre jusqu'à la fin de l'année, avec une moyenne de **220 appels par jour**.

Evolution des demandes (2023-2025)



Une demande = un ménage



10 257 DEMANDES D'HÉBERGEMENT ET DE PRESTATION EN 2025

11 886 en 2024 (-14%)

En 2025, le 115 a enregistré **10 257 demandes d'hébergement et de prestation**. Comparé à l'année précédente, les demandes sont en **baisse de 14%**.

Chaque jour ouvré (jours d'orientation par le 115), ce sont **41 nouvelles demandes** qui sont adressées au 115, correspondant à **50 personnes** différentes.

Parmi ces 41 demandes journalières, **34 sont des ménages en demande d'hébergement d'urgence** et sont composés, en moyenne, de 43 personnes différentes.



41 ménages en demande / jour ouvré

dont 34 en demandes d'hébergement

47 ménages en 2024

dont 39 demandes d'hébergement



Soit 50 personnes en demande / jour ouvré

dont 43 en demande d'hébergement

55 personnes en 2024

dont 47 en demande d'hébergement

De plus en plus de personnes recensées

1 086 ménages différents
en demande

994 en 2024 (+9%)



personnes différentes

1 373 en 2024 (+6%)

1 453

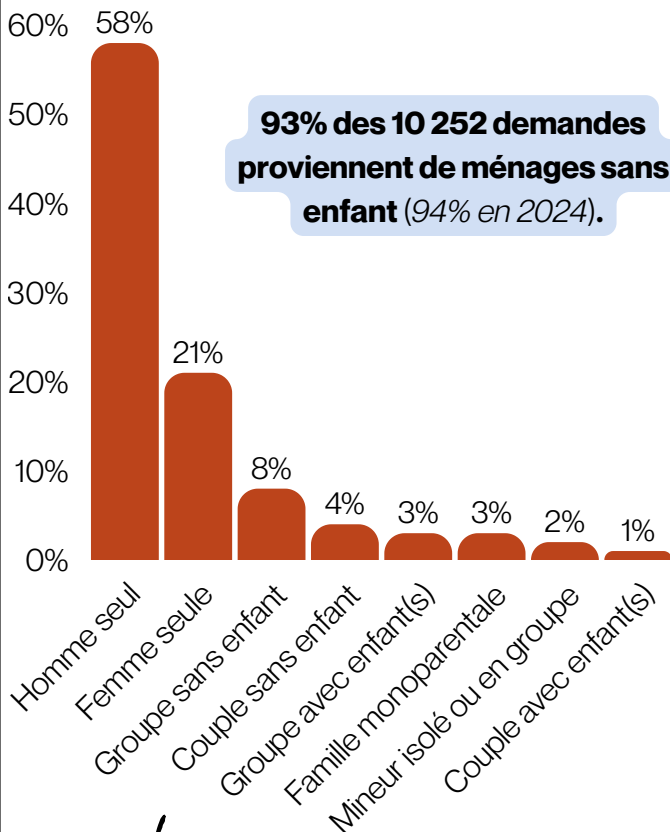


dont 304 enfants

254 en 2024

Des ménages principalement sans enfant à charge

Typologie des ménages en demande



**93% des 10 252 demandes
proviennent de ménages sans
enfant (94% en 2024).**



Les **hommes seuls** continuent à représenter plus de la moitié des demandes : **58% des demandes**, soit 5 927 demandes.



Une féminisation croissante du public : 415 différentes femmes en demande

(342 en 2024)

+75 femmes supplémentaires ont formulé une demande en 2025 auprès du 115.

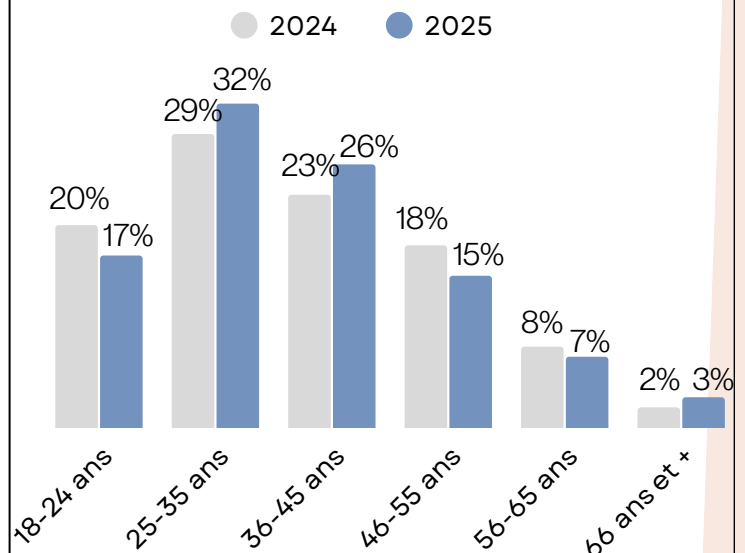
Le SIAO avait déjà alerté en 2024 sur une tendance observée depuis quatre ans : **la part des demandes provenant de femmes seules est en augmentation constante**. Leurs demandes représentaient 9% des demandes adressées au 115 en 2022 (846 demandes) contre **21% en 2025 (2 186 demandes)**.



La **féminisation du public des personnes sans abri** est également démontré à l'échelle nationale, par le **Rapport d'information sur les femmes sans abri**, fait au nom de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes : **Femmes sans abri, La face cachée de la rue (2025)**.

Un adulte sur deux a moins de 35 ans (49%)

Comme l'année précédente, où le 115 de la Charente a régulièrement alerté sur la surreprésentation des jeunes au sein de la population des demandeurs, on constate encore en 2025 que **la moitié des adultes en demande a entre 18 et 35 ans**, alors que cette catégorie d'âge représente seulement **21% de la population charentaise (INSEE, 2023)**.



NUITÉES RÉALISÉES
81 231



92 404 en 2024 (-12%)

En moyenne, 223 personnes
sont hébergées chaque soir en
Charente (252 en 2024)



Au sein des 175 places
d'urgence situées sur le
département de la
Charente



Au total, ce sont 599 ménages différents,
composés de 876 personnes différentes
qui ont été hébergés.

45%

de demandes d'hébergement non
pourvues (3 825 demandes)

(4 122 demandes en 2024)

La moitié des demandes d'hébergement sont
non pourvues par absence de places
disponibles

3 principaux motifs des demandes
d'hébergement non pourvues :

Absence de places disponibles (50%)

1 909 demandes (2 532 en 2024)

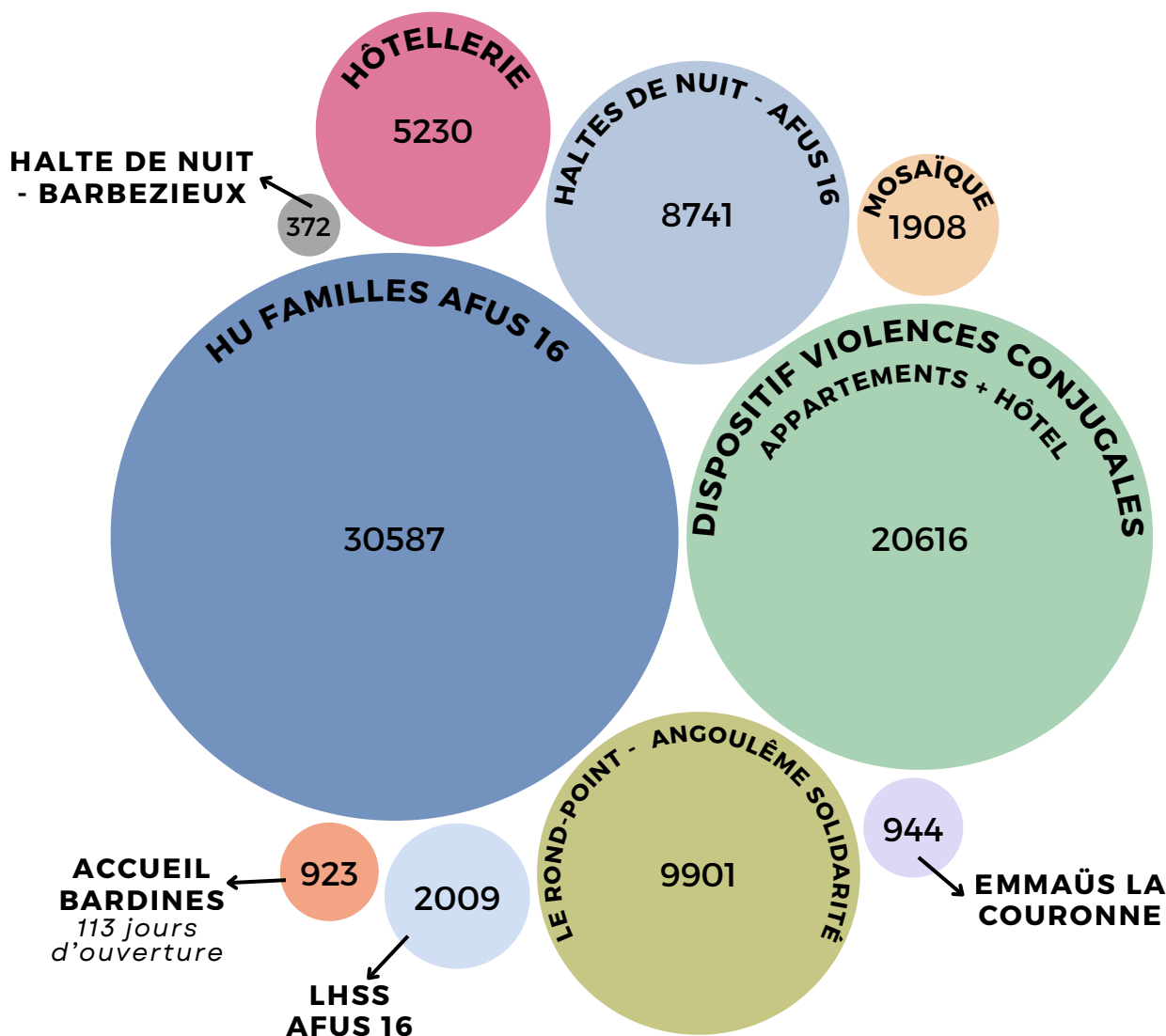
Refus de la proposition par l'utilisateur (31%)

1 204 demandes (1 037 en 2024)

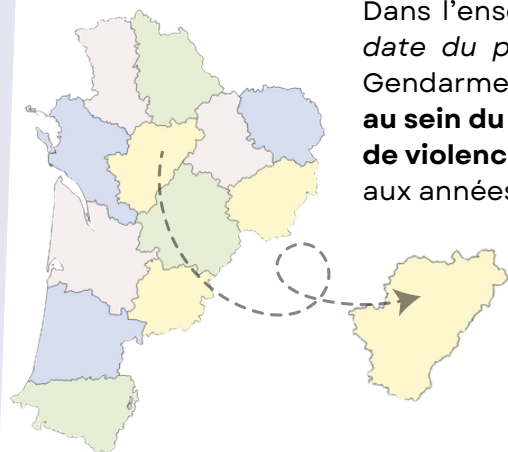
La personne a trouvé une autre solution (10%)

385 demandes (297 en 2024)

NUITÉES RÉALISÉES AU SEIN DES HÉBERGEMENTS D'URGENCE



1.2 Numéro vert pour les victimes de violences conjugales



Dans l'ensemble de la Région Nouvelle-Aquitaine, au cours de l'année 2024 (à la date du présent bilan, les données 2025 ne sont pas publiées), la Région de Gendarmerie Nouvelle-Aquitaine a dénombré **6 753 faits de violences physiques au sein du couple, 1 351 faits de violences verbales ou psychologiques et 676 faits de violences sexuelles**. Ces violences sont de plus en plus nombreuses par rapport aux années précédentes.

En **Charente**, le nombre de victimes de violences conjugales est également en hausse : la police a enregistré **553 personnes victimes de violences conjugales en 2024**, soit une **hausse de 13.79%** par rapport à l'année 2023.

Données 2024 relatives aux violences sexistes et sexuelles en Nouvelle-Aquitaine (2025), Observatoire des Violences sexistes et sexuelles de Nouvelle-Aquitaine.

Ces chiffres, toujours aussi préoccupants, soulignent l'importance des **dispositifs d'accompagnement des victimes**, dont le numéro vert, en Charente, dédié aux victimes de violences conjugales.

Le numéro vert en Charente joue un rôle crucial dans la lutte contre les violences conjugales, en orientant vers un **refuge pour les victimes** et en servant également de **source d'information** pour tous les acteurs concernés (victimes, associations, travailleurs sociaux, grand public...).



Organisation du dispositif

GESTIONNAIRE DU DISPOSITIF : CCAS D'ANGOULÊME

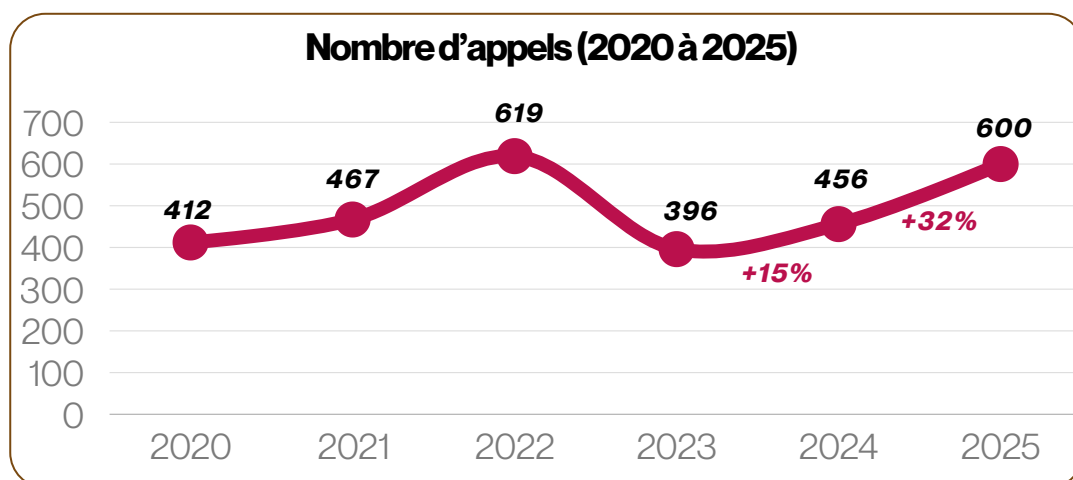
ACTEURS : PLATEFORME D'ÉCOUTE AFUS16, CHRS PARENTHÈSE ET MOSAÏQUE AILES

HORAIRES ET JOURS D'ACTIVITÉ : 24H/24, 365 JOURS/AN.

600 APPELS EN 2025

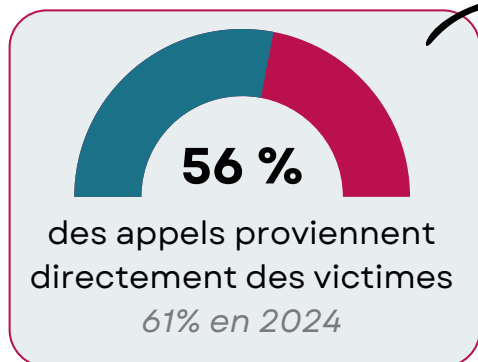
+32% par rapport à 2024

50 appels/mois



Depuis 2023, les appels reçus par le numéro vert sont en augmentation et atteignent **600 appels en 2025**, une augmentation de 32% par rapport à l'année précédente. Chaque mois, **50 appels sont enregistrés** (38 en 2024).

Au niveau national, nous constatons également une augmentation des appels vers le 3919-Violences Femmes Info (+7.8% par rapport à 2024). Rapport annuel du 3919, Fédération Nationale Solidarité Femmes (2026).



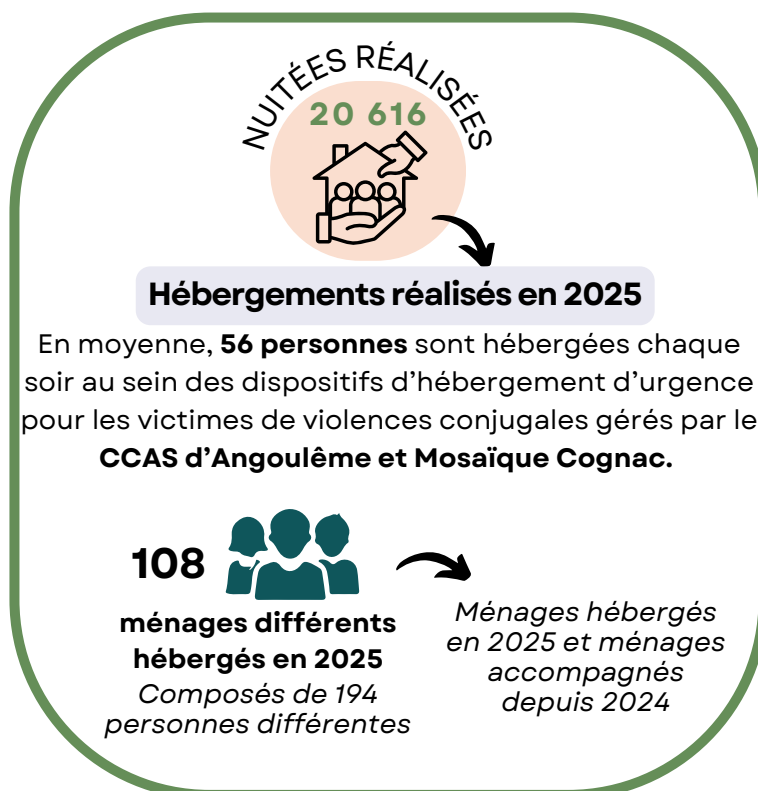
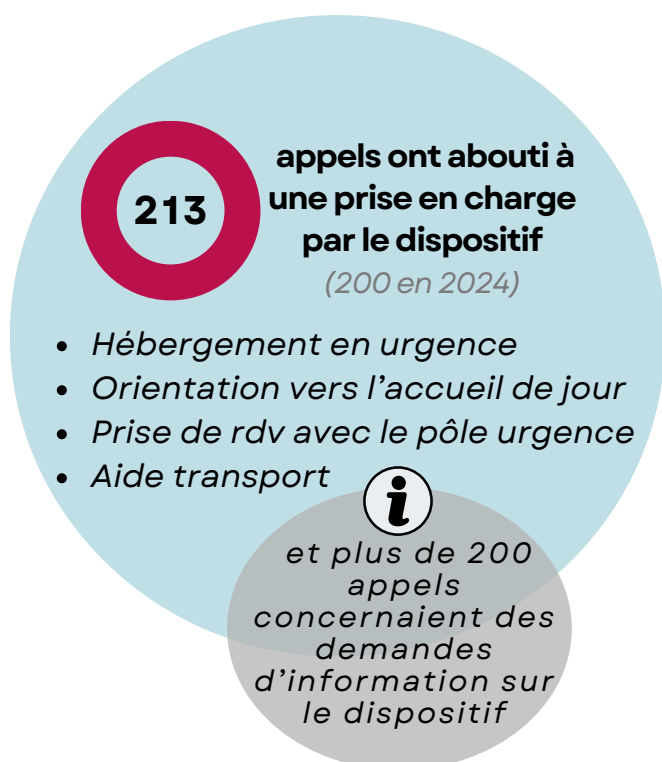
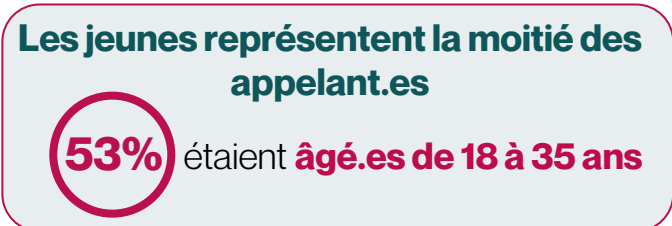
Identité de l'appelant.e (hors appels polluants)	Nombre d'appels	% des appels
Victime	314	56%
Travailleur.se social et associations	89	16%
Service public (forces de l'ordre, collectivités...)	56	10%
Un tiers (famille, ami, collègue...)	47	8%
Organisation interne (astreinte, taxi, hôtel...)	33	6%
Autres	22	4%
Total	561	100%



Tous les appels vers le numéro vert en 2025 concernent **166 personnes différentes dont 95% sont des femmes** (157 femmes et 9 hommes).

En France, 85% des victimes de violences conjugales enregistrées par les forces de l'ordre sont des femmes.

Données 2024 relatives aux violences sexistes et sexuelles en Nouvelle-Aquitaine (2025), Observatoire des Violences sexistes et sexuelles de Nouvelle-Aquitaine.

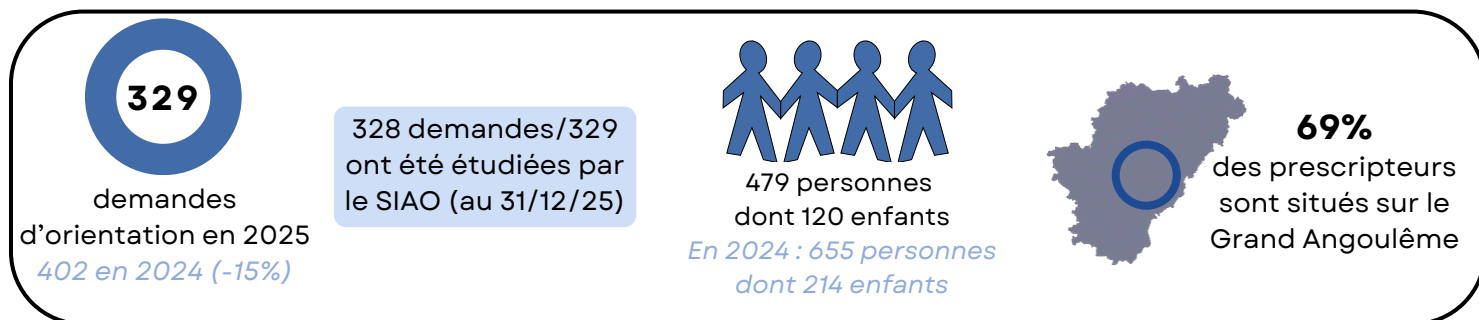


2. SIAO INSERTION

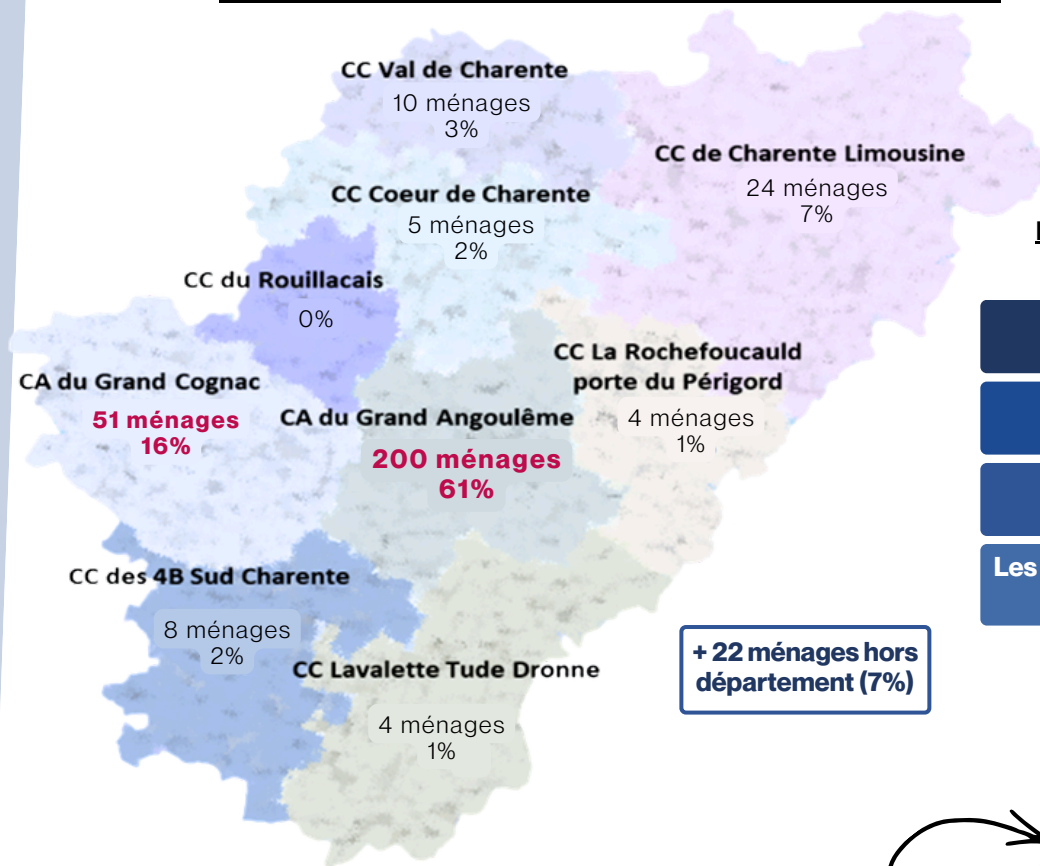
SERVICE INTÉGRÉ D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION

En 2023, afin de simplifier les démarches d'accès à l'hébergement ou au logement (ordinaire ou adapté) pour les personnes en difficulté d'hébergement, et pour simplifier l'intervention des travailleurs sociaux qui les accompagnent, **un guichet unique** a été mis en place en Charente. Celui-ci a modifié la procédure en vigueur jusqu'ici à travers :

- **Un document unique d'orientation (DUO)** identique pour tous les dispositifs d'hébergement et de logement accompagné. L'AFUS 16, porteur du SIAO de la Charente, reçoit toutes les demandes d'hébergement ;
- Une **adresse mail unique** pour recevoir les demandes et un numéro de téléphone d'appui et de renseignements unique pour toute la Charente - siao@afus16.fr - **07.49.32.70.61** ;
- **Quatre commissions** pour traiter au plus vite les demandes.



RÉPARTITION TERRITORIALE DES MÉNAGES EN DEMANDE



LES QUATRE PRINCIPAUX PRESCRIPTEURS

Les MDS	22%
Les CCAS	11%
Les HUDA/CADA	9%
Les Centres Hospitaliers de la Charente	9%

Les 2 grandes communautés d'agglomération concentrent la **plus grande partie des domiciliations des ménages mais également des prescripteurs**. Ce sont les territoires les plus peuplés du département et également les territoires disposant de la plus grande partie des hébergements des structures AHI (Accueil, Hébergement, Insertion).



3. HÉBERGEMENTS D'URGENCE



3.1 Haltes de nuit - personnes isolées

Les haltes sont attribuées par le 115 pour des durées de **48h à 1 semaine**. Pour simplifier les orientations et le fonctionnement des haltes de nuit, celles-ci sont équipées de digicode.

Les haltes de nuit sont en général équipées de deux lits. La plupart du temps, le 115 n'oriente qu'une seule personne par halte car il n'est pas possible, pour des raisons de sécurité, de faire cohabiter deux personnes qui ne se connaissent pas dans le même hébergement.



24 haltes gérées par l'AFUS 16 en 2025 (25 places financées) dont :

- 17 haltes sur le Grand Angoulême
- 7 haltes réparties sur le reste du département.



336 personnes différentes ont été hébergées (363 en 2024) dont :

- 92 femmes (84 en 2024)
- 244 hommes (279 en 2024)



**24 PERSONNES
HÉBERGÉES/JOUR EN
HALTES DE NUIT GÉRÉES
PAR L'AFUS16**



Le taux d'occupation des haltes de nuit était de **96%** en 2025.

3.2 Hébergements d'urgence à l'hôtel

Dans un contexte de saturation chronique du dispositif d'hébergement d'urgence, le recours à l'hébergement hôtelier constitue **une solution de mise à l'abri immédiate**. Ce dispositif répond à une logique de protection rapide, notamment pour les **publics vulnérables**. Les publics ciblés en Charente en 2025 sont les **ménages avec des enfants mineurs à charge**.

Les places dans les hébergements d'urgence ne suffisant pas, l'hôtel permet alors de proposer une mise à l'abri temporaire afin d'analyser la situation et de trouver une place dans un dispositif adapté. Malheureusement cela peut prendre des mois, voire des années.

Un dispositif principalement mobilisé pour les familles en 2025



54 ménages différents hébergés- 140 pers.

En 2024 : 80 ménages différents - 150 pers.



Avec enfant(s)

34 ménages
5 153 nuitées
99% des nuitées



Sans enfant

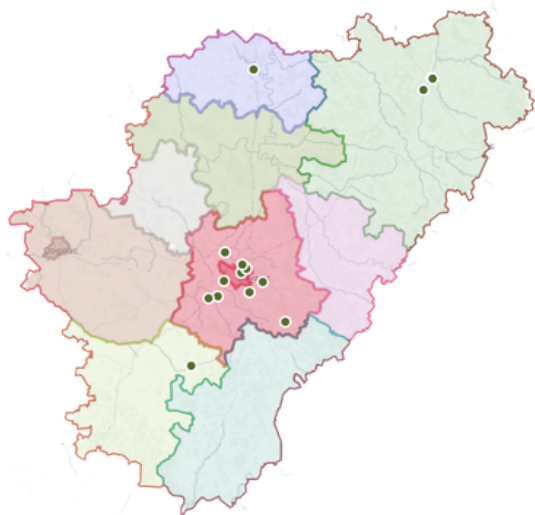
20 ménages
77 nuitées
1% des nuitées



14 personnes hébergées en moyenne par soir

Le dispositif a fonctionné une grande partie de l'**année 2025 avec une dotation financière divisée par deux par rapport à 2024**, pour enfin à la veille de la période hivernale être redoté de crédits lui permettant de faire face aux besoins remontés par le 115 et la DDETSPP. À défaut, l'association aurait consommé ses fonds dédiés, et aurait dû arrêter toutes les prises en charge en octobre 2025.

3.3 Hébergements d'urgence pour familles



Le dispositif d'hébergement d'urgence pour familles compte **17 logements en diffus et 15 logements regroupés** au sein du centre d'hébergement L'INTERVAL de Val des Vignes. Soit un total de **32 logements de 48 places financées**.

Notre parc est en grande partie composé d'hébergements de petite taille. Ces logements meublés offrent tous une cuisine et une salle de bain privative et sont prévus pour offrir un hébergement d'urgence de courte durée.



Cette année, les demandes d'hébergement adressées au 115 provenant des **ménages avec enfant(s) ont augmenté de 6%**, maintenant une forte mobilisation de ces hébergements d'urgence : **30 587 nuitées ont été réalisées en 2025** pour une capacité financée de 17 520 nuitées.

Chaque soir, en moyenne **84 personnes ont été hébergées pour 48 places financées**, dont 6 par le Conseil Départemental (dotation en baisse de 20%).



Notre procédure vers l'hébergement d'urgence

115 Appel 115 - **évaluation flash** de la situation de la famille

Mise à l'abri de la famille possible
Évaluation approfondie

Hôtel

Orientation vers les MDS et suivi social par les travailleurs sociaux de secteur

Logement d'urgence
(pôle famille)

Référente sociale nommée pour accompagner la famille



Accompagnement social global

Solutions :

- SIAO (hébergement adapté)
- Logement autonome
- Arrêt de la prise en charge

42 ménages accompagnés en 2025

41 en 2024



159 personnes différentes
(164 en 2024)



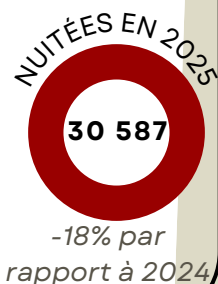
dont 94 enfants
(dont 33 de -3 ans)

Couples avec enfant(s)

22 ménages

20 ménages

Femmes seules avec enfant(s)



FOCUS HU L'INTERVAL



24 ménages accueillis
79 personnes différentes



4. DISPOSITIF HUDA

HÉBERGEMENT D'URGENCE POUR DEMANDEURS D'ASILE



**5 logements
16 places**

La Fédération des Acteurs de l'Urgence Sociale de la Charente accueille depuis 2012 des demandeurs d'asile au sein de son dispositif d'hébergement d'urgence. Le dispositif assure un accompagnement social, sanitaire, administratif et juridique. Actuellement, le dispositif est composé de **16 places réparties en 5 logements sur l'ensemble du département**.

Cet hébergement est temporaire, accueillant les demandeurs d'asile (**orientés par l'OFII**) durant la durée d'instruction de leur demande et conçu dans l'attente d'un éventuel transfert pour les demandeurs d'asile faisant l'objet d'une procédure Dublin.

Équipés d'une cuisine, d'une salle à manger et d'une salle de bain commune, chaque résident a sa propre chambre fermant à clef. Les familles, en revanche, disposent d'un logement entier.

Selon l'arrêté du 19 juin 2019 relatif au cahier des charges des lieux d'hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile, les missions sont :

- l'accueil, l'hébergement et la domiciliation des demandeurs d'asile
- l'accompagnement dans les démarches administratives et juridiques
- l'accompagnement sanitaire et social
- le développement de partenariats avec les collectivités locales et le tissu associatif
- l'accompagnement à la sortie du lieu d'hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile, notamment vers le logement.

14 ménages accompagnés en 2025
(13 en 2024)



27 personnes accompagnées
(24 en 2024)

17 adultes
10 enfants

Sans enfant

8 ménages

6 ménages

Avec enfant(s)

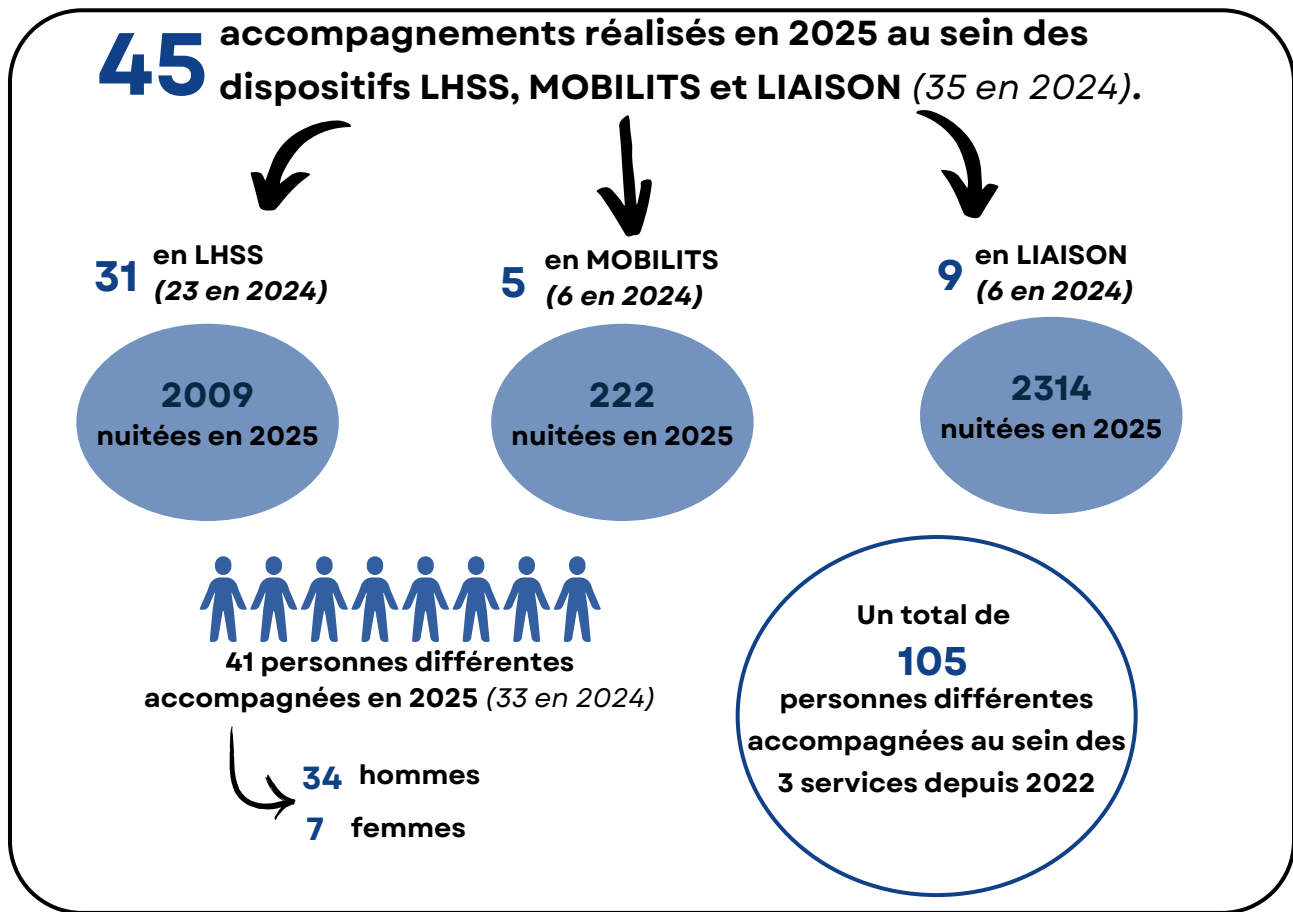


5 924 nuitées
réalisées en 2025
(+3% par rapport à
2024)

12.7 mois
Durée moyenne des
séjours
(soit 387 jours)

5. LHSS - MOBILITS - LIAISON

LITS HALTE SOINS SANTÉ



Les LHSS

Le décret 2016-12 du 11 janvier 2016 (25) précise que les LHSS «accueillent des personnes majeures sans domicile fixe, quelle que soit leur situation administrative, ne pouvant être prises en charge par d'autres structures, dont la pathologie ou l'état général, somatique ou psychique ne nécessite pas une prise en charge hospitalière ou médico-sociale spécialisée, mais est incompatible avec la vie à la rue».

Les LHSS ont pour mission de :

- proposer et dispenser aux personnes accueillies des **soins médicaux et paramédicaux** adaptés qui leur seraient dispensés à leur domicile si elles en disposaient,
- participer à l'**éducation à la santé** et à l'**éducation thérapeutique** des personnes accueillies,
- mettre en place un **accompagnement social** personnalisé visant à faire reconnaître et valoir les droits des personnes accueillies,
- et élaborer avec la personne un **projet de sortie individuel**.



En 2026, l'AFUS16 développe avec l'ARS une équipe mobile santé précarité.

Le projet MOBILITS

Le projet MOBILITS a comme objectif d'**aller vers la personne** sans-abri pour permettre les soins ou le repos nécessaire à une convalescence, **éviter une rupture dans le parcours de soins** et le déracinement géographique.

Le projet LIAISON

Depuis 2022, l'ARS accorde la mise en place de **4 suivis de résidents avant ou après l'admission sur l'unité LHSS**.

Ces mesures d'accompagnement pré ou post LHSS ont pour objectif de **faciliter l'admission des publics complexes et éviter la rupture du suivi médical et social** à la sortie de l'unité et de préserver la stabilité de la situation. Le but étant de faciliter le lien médical et social de droit commun pour éviter des retours à la rue.



Pour connaître toute
l'étendue de nos missions
et
consulter nos bilans
d'activité détaillés, rendez-
vous sur notre site internet :
www.afus16.fr

Ou scannez le QR
code ci-dessous :



Nous remercions
chaleureusement
nos membres...



...et nos partenaires financiers ayant rendu cela possible.


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


**PRÉFET
DE LA
CHARENTE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

ars
Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine

CHARENTE
LE DÉPARTEMENT

